

# PROJET ASSOCIATIF 2023-2027



## **SOMMAIRE**

sommaire	2
L'HISTOIRE DES PEP ET LES VALEURS FONDATRICES	3
LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP	4
L'ASSOCIATION TERRITORIALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ATLANTIQUE ANJOU	5
NOTRE IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE	6
NOS VALEURS	7
NOTRE ORGANISATION	8
NOTRE GOUVERNANCE	. 10
NOS PARTENARIATS	11
NOTRE POSITIONNEMENT SELON TROIS AXES	12
NOS ENGAGEMENTS	13
NOS OBJECTIFS POUR 2023-2027	15

## L'HISTOIRE DES PEP ET LES VALEURS FONDATRICES

L'association des Pupilles de l'Enseignement Public (« PEP ») s'inscrit dans un mouvement associatif laïque, profondément attaché au progrès social, aux valeurs républicaines et à l'absolue liberté de conscience.

1915: Le mouvement des PEP débute en 1915 pour venir en aide aux orphelins de la guerre et défendre des valeurs de solidarité. Il est lancé dans chaque département par des hommes et des femmes de terrain, qui appartiennent au monde de l'enseignement républicain ou en sont proches.

1916: Des comités départementaux sont créés en une année et se regroupent rapidement en fédération.

1917 : Léon Bourgeois devient le premier Président des PEP.

D'autres institutionnels et universitaires de talent apporteront leur pierre à l'édifice : parmi eux, Emile Durkheim, le fondateur de la sociologie, Xavier Léon, le fondateur de la Revue de Métaphysique et de Morale, Louis Liard, le vice-recteur de l'académie de Paris, ou encore Pauline Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles.

Ils savent que c'est par l'école que les Hommes s'éduquent et que les citoyens s'émancipent : il faut donc défendre l'école de la République, et mettre en place des dispositifs solidaires dans le monde qui l'environne.



## LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP

Depuis 1915, les PEP ont développé un ensemble de champs de compétences qui en font un partenaire reconnu des services de l'État et des collectivités, des enseignants, des familles, des institutions sociales et médico-sociales.

Les PEP forment un réseau d'associations de proximité fédérées au sein d'une Fédération Générale, qui interviennent dans les domaines de la petite enfance, de l'éducation, des loisirs, du social, du médico-social et du sanitaire, sur l'ensemble des départements français. Présentes sur le terrain au quotidien, ces associations territoriales impulsent des politiques de développement local en s'appuyant sur leurs établissements et services.

Les actions des associations PEP sont guidées par les valeurs de Laïcité, de Solidarité, d'Égalité et de Citoyenneté. Ces valeurs sont indissociables les unes des autres et s'enrichissent de leurs nécessaires interactions. Elles participent à la construction d'une société plus inclusive, plus éclairée et plus solidaire à la fois.

#### La fédération générale des PEP compte :

1 siège fédéral et 121 associations,
23 500 salariés, 1200 établissements et services.
25 000 adultes adhérents
525 000 enfants adhérents

#### Au profit de :

Plus de 1 300 000 enfants, adolescents, adultes et leur familles, accompagnés chaque année. Près de 2 millions d'euros versés pour des actions de solidarité (aide au départ, classes de découvertes, restaurations scolaires, fournitures...). Produits d'exploitation : près de 820 millions d'euros.



#### La force d'un réseau

Plus de cent associations territoriales sont aujourd'hui implantées en métropole et outre-mer, constituant un véritable réseau dont la tête est la Fédération Générale des PEP située à Créteil (94).

Les PEP Atlantique Anjou ont également adhéré à l'Association Régionale des PEP Pays de la Loire (ARPEP).









## L'ASSOCIATION TERRITORIALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ATLANTIQUE ANJOU

#### Une légitimité historique



L'association des PEP Atlantique Anjou est une association de type « loi de 1901 », déclarée à la préfecture le 24 février 1916. Elle est fédérée au sein de la Fédération Générale des Pupilles de L'enseignement Public (FGPEP) et adhère à l'Association Régionale des PEP (ARPEP) Pays de la Loire.

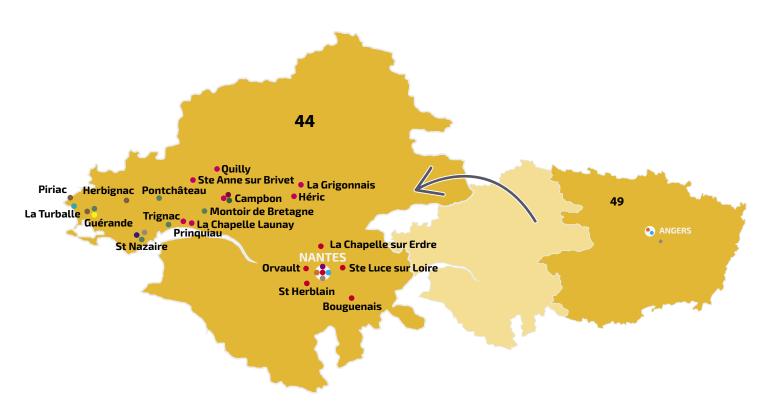
#### Nos agréments

L'association territoriale des PEP Atlantique Anjou bénéficie :

 D'une reconnaissance de mouvement complémentaire de l'école publique, par

- délégation de sa fédération;
- D'un agrément Jeunesse et Éducation populaire renouvelé le 30 août 2017;
- ➤ D'un agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) délivré par le préfet de la région des Pays de la Loire le 18 décembre 2012, et renouvelé le 4 juin 2021;
- D'une autorisation d'accueil des Mineurs Non Accompagnés, par arrêté du Conseil départemental de Loire-Atlantique en date du 16 mai 2017.

## NOTRE IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE



- Centre de la Marjolaine
- Les maisons d'enfants André Laffargue
- Antennes du SAMNA
- Accueils de loisirs et accueil jeunes
- Centre de La Ducherais
- SAPADHE & SAPADHE Préo
- Service enfance jeunesse
- L'Espace numérique
- Le LAEP Les Mots Doux
- SPOT 15-25 ans

- Sièges de la délégation départementale du Maine et Loire et de la Loire-Atlantique
- Placement classes, vacances enfants et familles, séjours adaptés
- Quartiers prioritaires de la ville
- Villes d'intervention de la médiation scolaire auprès des enfants vivant en bidonvilles

## **NOS VALEURS**

Nos valeurs sont portées au quotidien par nos administrateurs, nos salariés, nos bénévoles et nos adhérents :

- ➤ Égalité et émancipation : les inégalités progressent et se creusent; elles ne sont plus seulement liées au statut social et concernent tous les aspects de la vie quotidienne : accès aux droits, à la santé, à l'éducation, au travail, à l'information, à la culture, aux loisirs, à la citoyenneté... Les PEP sont résolument et plus que jamais engagées pour l'égalité et l'émancipation dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.
- ➤ Citoyenneté: nos actions tendent à ce que chacun prenne conscience de son rôle au sein de la société et s'en empare. Connaître ses droits et ses devoirs, redécouvrir et comprendre son environnement, développer des liens et de la convivialité avec ses pairs, doit pouvoir permettre à chacun de devenir acteur des décisions le concernant.
- > Solidarité : les PEP développent des actions solidaires à destination des publics les plus vulnérables. Ces actions n'ont de sens que si elles entraînent avec elles l'ensemble du tissu local concerné : bénévoles, voisins de quartier, partenaires, institutions, pouvoirs publics, ... L'entre-aide, la tolérance, le respect, sont autant de terreaux pour bâtir ensemble des territoires résilients.
- ➤ Laïcité : la laïcité est un principe de liberté : celle de croire ou de ne pas croire. Elle est l'un des fondements de notre société qui doit préserver les citoyens de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux.



## **NOTRE ORGANISATION**

#### Une association territoriale aux savoir-faire multiples

L'accompagnement de la personne et son émancipation sont au cœur de nos trois domaines d'activité :

- ➤ Le pôle Politiques Éducatives Vacances Loisirs Culture (PE-VLC): classes de découvertes, vacances enfants et familles, poney club, service placement classes et vacances.
- ➤ Le pôle Politiques Éducatives et Sociales de Proximité (PESP) : Service enfance-jeunesse-parentalité (accueils de

loisirs et périscolaires, Point Information Jeunesse, Lieu d'Accueil Enfants Parents), SAPADHE et SAPADHE-PREO (accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école, dispositif de soutien aux enfants souffrant de retrait scolaire anxieux), Médiation scolaire (scolarisation des enfants vivant en

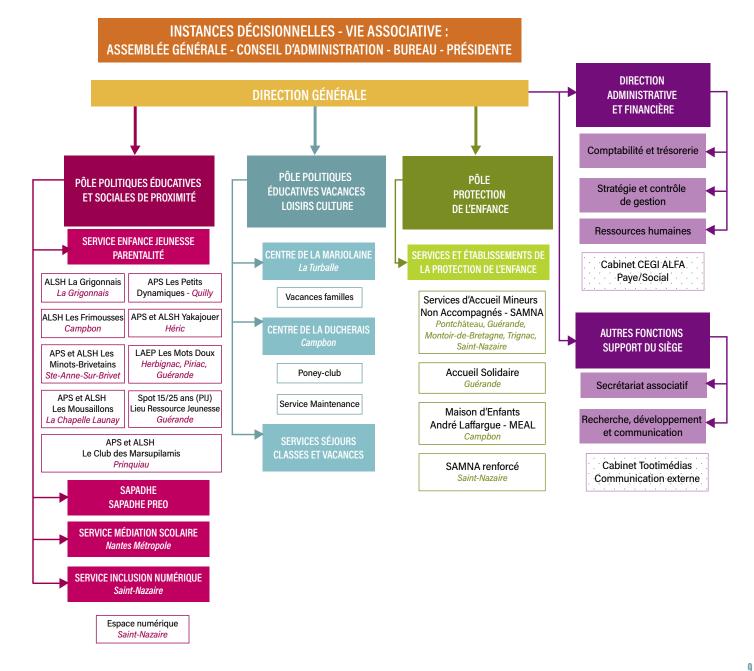
- bidonvilles), Service inclusion numérique (Espace numérique et ateliers mobiles).
- ➤ Le pôle Protection de l'Enfance : SAMNA (Service d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés), Accueil Solidaire, Maisons d'Enfants André Laffargue, SAMNA renforcé.

#### Des fonctions-support mutualisées

Afin de soutenir au mieux les professionnels au quotidien, l'équipe du siège met ses compétences au service de chaque structure ou service, leur permettant de tenir leurs engagements de manière continue et qualitative.

- ➤ La Direction administrative et financière: garante de la bonne gestion des moyens humains et financiers de l'association, elle regroupe le service comptabilité et trésorerie, la stratégie et le contrôle de gestion et les ressources humaines.
- La paie et le social sont délégués au cabinet CEGI ALFA. Un avocat en droit social accompagne également l'association lorsque cela est opportun. Enfin, un commissaire aux comptes est mandaté chaque année pour certifier les comptes de l'association.
- ➤ Les autres fonctions support du siège regroupent le secrétariat associatif, la communication interne, la recherche et le développement. La communication externe et la maintenance informatique sont confiées à des prestataires extérieurs.

## ORGANIGRAMME



## **NOTRE GOUVERNANCE**

L'association est administrée par un conseil composé de 12 à 22 membres bénévoles élus, ayant pour mission de veiller aux intérêts moraux et matériels de l'association. L'association tient une assemblée générale tous les ans, à la fin du mois de mai.

Le Conseil d'administration élit son ou sa Président.e, qui a pour rôle de représenter légalement l'association vis-à-vis des tiers, et le Bureau, qui est l'organe exécutif de l'association.

De son côté, la Direction générale, constituée de cadres salariés, prend notamment toutes les décisions relatives au personnel, à l'organisation des services, aux dépenses, etc., en application des orientations fixées par le Conseil d'administration.

L'association s'est dotée d'outils de gouvernance issus de procédures validées par le Conseil d'administration, permettant une évaluation continue de son efficience et de sa cohérence. Ils garantissent la mise en œuvre du principe de transversalité et de l'éthique partagée dans toutes les actions de l'association :

- ➤ Un Référentiel de gouvernance
- Un Document Unique de Délégation (élargi à l'ensemble des structures et services, dans un esprit d'application de « norme volontaire »)
- Un Comité de Direction (Codir)
- Des Rencontres de Direction (RDD), permettant des rencontres individuelles régulières entre direction et cadres

Un Comité technique (Cotech), rassemblant trois fois par an l'ensemble des cadres, pour faciliter la circulation d'informations et le travail en commun.

Les outils de gouvernance sont par essence évolutifs : ils ont vocation à s'adapter aux développements organisationnels, politiques et institutionnels.

## **NOS PARTENARIATS**

- > Ministère de l'Education Nationale
- Direction académique des services départementaux de l'éducation nationale (Loire-Atlantique et Maine et Loire)
- > Rectorat de l'académie de Nantes
- > Conseil régional
- Conseils départementaux de Loire-Atlantique et de Maine et Loire
- > Agence Régionale de Santé
- Direction départementale de la cohésion sociale
- Préfecture de Loire-Atlantique (Commissariat général de l'égalité des territoires)
- > Agence nationale de cohésion des territoires
- > Fondes
- > CAF
- > MSA Loire-Atlantique/Vendée
- > Fondation de France

- Villes de Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Les Sorinières, Ancenis, Nord sur Erdre, Châteaubriant, Rouans, Pontchâteau, Guérande, Trignac, Montoir, Donges, La Chapelle-Launay, Quilly, Campbon, La Turballe, Sainte-Anne-sur-Brivet, Héric, La Grigonnais, Pornic, Agglomération des Pays de Retz, Orvault, Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Herblain, Prinquiau, La Chapelle sur Erdre et Herbignac, et la Communauté de communes Estuaire et Sillon.
- > Fondation SNCF
- Orange Solidarités
- > ACCOORD
- > CEMEA
- > Handisup'
- > FCPE
- > Sauvegarde de l'Enfance
- > Secours Populaire

## NOTRE POSITIONNEMENT SELON TROIS AXES

## NOTRE ASSOCIATION EST ACTRICE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE, INSCRITE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ET PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS.

Au fil des ans, notre association s'est forgé une identité affirmée dans trois domaines : actrice de premier plan de l'éducation populaire, elle est également devenue, au fur et à mesure de son développement, une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Sa qualité de partenaire des collectivités constitue un pont entre ces deux approches très complémentaires de notre activité.

➤ Acteurs de l'Éducation populaire : depuis leur origine, les PEP œuvrent pour l'accès à l'éducation et au savoir pour toutes et tous, par toutes et tous, favorisant l'émancipation de la personne et l'exercice de la citoyenneté.

En plaçant les individus au cœur de chaque action, projet ou apprentissage, quels que soient ses origines, son âge, son genre ou sa situation, les PEP défendent le droit pour chacun d'apprendre et de s'ouvrir au monde, de confronter ses opinions et de progresser, de développer la capacité et le plaisir de vivre en société.

La personne accueillie est au cœur des préoccupations de l'ensemble des administrateurs, des bénévoles et des professionnels des PEP Atlantique Anjou. Cela nécessite, de la part des équipes professionnelles, des qualités d'accueil et d'écoute, avec bienveillance et empathie.

➤ Entreprise de l'ESS : nos activités et notre fonctionnement interne sont fondés sur la solidarité et l'utilité sociale. Ils s'intègrent dans une démarche à but non lucratif : tous les moyens de l'association sont destinés au développement de ses missions.

L'ancrage local de nos services s'appuie sur des échanges de proximité avec nos partenaires, pour que chacun ait la possibilité de contribuer à nos projets de manière collaborative.

Dans la même logique, nous nous engageons à développer la démocratie interne au travers du dialogue social, permettant à nos équipes de s'impliquer dans le développement du projet associatif.

➤ Partenaire des collectivités : nos actions sont nourries par une analyse des besoins des territoires et un dialogue constant avec les collectivités et institutions locales.

C'est en recherchant les convergences possibles entre volonté politique et initiative associative que des propositions d'accompagnement de la personne pérennes et qualitatives peuvent émerger.

La transparence vis-à-vis de nos financeurs et partenaires est une exigence de notre fonctionnement démocratique.

## **NOS ENGAGEMENTS**

#### ➤ Vis à vis des personnes accompagnées :

- Rendre chacun acteur et décideur de son projet et de son parcours :
- Favoriser l'expression et la participation des usagers au sein des établissements et services
- Renforcer et développer l'information aux familles
- Ouvrir l'association à la participation des familles et de l'entourage
- Rendre accessibles les documents contractuels et institutionnels.
- Œuvrer pour l'inclusion dans la société par l'accès aux droits communs :
- Développer des parcours éducatifs et de soins
- Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous
- Former et accompagner au numérique.

- Viser l'émancipation de la personne par des postures et une information adaptées :
- Développer des méthodes de pédagogie active
- Former à l'esprit critique, civique et au discernement.

#### > Vis à vis des professionnels

- Favoriser l'intégration des nouveaux professionnels
- Développer l'interconnaissance des personnes et des métiers
- Donner aux professionnels les moyens de faire vivre les valeurs des PEP
- Soutenir et suivre les professionnels dans l'exercice de leur mission
- Conduire une démarche participative, notamment dans l'élaboration des projets de structures et de services.

#### Vis à vis des pouvoirs publics et des financeurs

 Gérer de façon rigoureuse et transparente les fonds publics

- Mettre en place des outils et des procédures de contrôle de gestion
- Participer au fonctionnement des instances de pilotage et de planification des territoires
- Être force de proposition sur l'évolution de l'offre de service
- Publication des comptes annuels : http://www. journal-officiel.gouv.fr.

#### Vis à vis des mécènes et donateurs

- Communiquer de façon transparente les résultats des campagnes de dons
- Faire connaître les actions des PEP
- Rapport annuel d'activité
- Publication des comptes : http://www.journal-officiel. gouv.fr
- Publications sur le site internet : http://pep-atlantique-anjou. fr/publications/
- Valorisation des partenariats, affichage des logos
- Promouvoir le mécénat de compétences

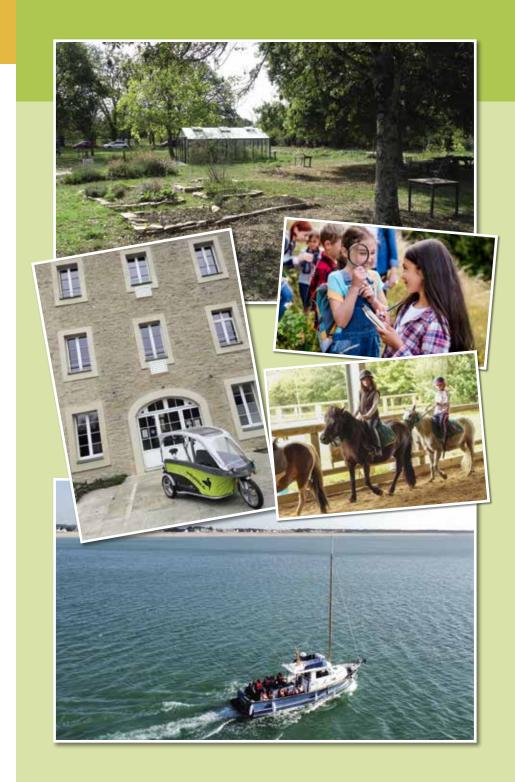
 Tendre à la contractualisation des engagements réciproques pour rendre possibles des actions de solidarité durables.

#### > Vis à vis des partenaires

- Proposer la contractualisation des relations partenariales lorsque cela est adéquat
- Favoriser les concertations, rencontres et échanges pour améliorer la cohérence et le maillage des actions sur chaque territoire
- Favoriser le recours aux formation dispensées par nos partenaires associatifs
- Privilégier les partenaires s'inscrivant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, et s'assurer du partage des mêmes valeurs.

#### > Vis à vis des fournisseurs

- Privilégier les fournisseurs s'inscrivant dans une démarche de développement durable
- S'inscrire dans une démarche d'économie circulaire à chaque fois que cela est possible
- Favoriser les concertations et échanges pour le maintien de la qualité de leurs prestations.



## NOS OBJECTIFS POUR 2023-2027

#### Chaque projet développé par l'association devra répondre aux objectifs suivants : Réaffirmer notre engagement pour la protection et l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse

- Inscrire les besoins fondamentaux de l'enfant au cœur de nos actions.
- Développer des actions formant au discernement, à l'esprit critique et à la citoyenneté, pour répondre au grand défi de la construction éclairée du monde de demain.
- Agir auprès des familles et des enfants migrants, leur garantir un accueil digne et inconditionnel quel que soit leur statut sur notre territoire.
- Engager l'association dans les diverses modalités d'accueil des enfants protégés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), en lien avec les attentes des Conseils départementaux.
  - Rendre les personnes bénéficiaires actrices de leur projet et de leur parcours.
- Permettre l'implication des personnes accompagnées et de leur entourage dans la construction de nos actions; les associer à la réalisation

- des diagnostics, au pilotage et à l'évaluation des projets.
- Redonner du pouvoir d'agir aux habitants des quartiers en travaillant en priorité à l'accès aux droits communs, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la santé.
- Mettre en œuvre des méthodes pédagogiques issues de l'éducation populaire et faire vivre les valeurs associatives et républicaines, vectrices d'émancipation.

#### Se positionner en partenaires affirmés des collectivités

- > Favoriser l'encadrement des relations avec les financeurs publics par des instruments pluriannuels, permettant la construction d'actions durables sur les territoires, et la pérennisation des postes.
- > Travailler en complémentarité avec les autres acteurs associatifs, plutôt qu'en concurrence.

Renforcer la cohérence du maillage territorial et la mutualisation des ressources entre les acteurs d'un secteur.

#### S'engager comme acteur éthique et éco-responsable

- Redonner du sens aux métiers du médico-social et de l'animation, en impliquant les salariés dans les projets, en favorisant les rencontres et les réflexions interservices et en permettant une meilleure interconnaissance.
- Améliorer les conditions de travail des salariés, en négociant des financements plus importants et plus pérennes, pour proposer des rémunérations adaptées et des formations de qualité.
- Développer des actions locales et circulaires, en prenant en compte l'impact social et environnemental.







www.pep-atlantique-anjou.fr